



PAR MME HÉLÈNE MARTINI,
INSPECTRICE GÉNÉRALE,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE LA POLICE

UNE FORMATION NOUVELLE EN MATIÈRE DE MAINTIEN DE L'ORDRE, DESTINÉE AUX PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS

Le secrétariat général du ministère de l'Intérieur a confié en Février 2015 à l'École Nationale Supérieure de la Police la conception et la mise en œuvre d'une formation nouvelle en matière de maintien de l'ordre, destinée aux préfets récemment nommés en département.

Cette mission s'intégrait pleinement dans les 20 préconisations effectuées par le Préfet honoraire Christian LAMBERT, chargé par le ministre de l'Intérieur d'une mission d'expertise relative à la formation des préfets et des sous-préfets en matière d'ordre public. Ces préconisations incluaient l'organisation d'un parcours de formation du corps préfectoral sur les thématiques de sécurité, lors de leur prise de fonction.

L'ENSP a relevé ce défi en s'appuyant notamment sur une solide expérience et de sérieuses compétences dans la formation à la gestion de l'ordre public, formation alimentée par les retours d'expérience du « terrain ».

Des séminaires de ce type existaient déjà à destination de directeurs départementaux de la sécurité publique, de commandants de groupement de la gendarmerie nationale, de magistrats et également de sous-préfets.

Grâce à la mobilisation de l'équipe pédagogique de l'ENSP, en collaboration avec la Direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) et de hauts responsables policiers du maintien de l'ordre de la sécurité publique (Direction Centrale de la Sécurité publique et Direction départementale de la Sécurité publique du Rhône), de la Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité, de l'Inspection Générale de la Police Nationale, cette formation à la fois juridique et pratique à vocation immédiatement opérationnelle, a pu être mise en place très rapidement,



avec l'aide du sous-préfet Wassim Kamel, à l'époque chargé de mission à la DMAT, dans la conception de cette action de formation.

Le premier séminaire s'est déroulé fin avril 2015 avec succès. Pendant deux jours, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69), ces hauts fonctionnaires ont suivi un module sur « Les enjeux de la régulation de l'ordre public pour le corps préfectoral », une thématique au cœur des missions de la police nationale et dont l'actualité nous rappelle constamment l'importance.

Ouverte par M. le Directeur Général de la Police Nationale, le Préfet honoraire Christian Lambert et l'Inspectrice Générale Hélène Martini, directrice

de l'ENSP, cette formation réunissait six Préfets nouvellement nommés.

Un « grand témoin », l'inspecteur Général Lucien Pourailly, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Rhône et coordinateur zonal sud-est, accompagnait nos stagiaires pendant toute la formation. Il a apporté à chaque étape un complément éclairant, fondé sur son expérience de responsable territorial.

Après une présentation des « Enjeux actuels de la maîtrise de l'ordre public pour un Préfet » par M. le Préfet Lambert, différentes thématiques majeures étaient abordées, avec en premier lieu, un point sur l'actualité des menaces sur l'ordre public et les apports fondamentaux du renseignement dans l'anticipation de l'événement, la prévention des troubles, la construction du service d'ordre et sa conduite.

L'Inspecteur général Jérôme Leonnet, directeur central adjoint de la Sécurité publique et chef du Service Central du Renseignement Territorial, assurait cette présentation qui fut complétée par des échanges très constructifs entre décideurs publics.

La progression pédagogique prévoyait également la mise en exergue des « Fondamentaux de la gestion du Maintien de l'Ordre » par M. le Contrôleur Général Didier Joubert, ancien conseiller Ordre Public du Directeur général de la Police nationale et le chargé de formation « ordre public » de l'ENSP. Le Contrôleur Général Marc Baudet, ancien chef du Cabinet d'Analyse de la Déontologie et de la Règle de l'IGPN, exposait quant à lui les « Grands Enjeux déontologiques et juridiques dans la gestion du maintien de l'ordre ».

Ces travaux de présentation et d'analyse interactive donnèrent lieu à de riches débats et questionnements.

Cette première journée très dense se terminait par un dîner de travail à la Préfecture du Rhône, au cours de laquelle M. le Préfet Delpuech, préfet de la zone de défense sud-est, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, livrait son analyse sur la gestion de l'ordre public, issue d'une carrière accomplie dans les plus hauts postes de l'État.

La seconde journée débuta par une simulation portant sur la gestion d'un service d'ordre de grande ampleur. Les préfets purent à cette occasion jouer leur propre rôle, mais également celui d'autres acteurs du maintien de l'ordre, se familiarisant ainsi davantage avec les éventuelles particularités et difficultés de ces missions. Cette simulation fut également l'occasion d'illustrer les orientations dégagées la veille lors des débats. Pris dans le feu de l'action, ils furent également



Exercice au sein de l'ENSP

soumis, comme dans la réalité, aux questions d'un journaliste professionnel portant sur le déroulement du service d'ordre simulé. Quelques petites surprises les attendaient à cette occasion, mais qui ne déstabilisèrent pas les participants.

La matinée s'achevait par le retour d'expérience du grand témoin, le Directeur Départemental de la Sécurité du Rhône, sur la gestion de manifestations à risque. Moment fort de la formation, ce témoignage riche d'enseignements fut très apprécié des participants au séminaire.

Ce dernier se terminait l'après-midi par une présentation des principales unités et moyens matériels à disposition des préfets dans la gestion de l'ordre public au sein de la Sécurité Publique et des Compagnies Républicaines de Sécurité. Les participants ont pu ainsi converser avec des membres des Compagnies Départementales d'Intervention, des Brigades Anti-criminalité très engagées dans la recherche et l'interpellation des auteurs de troubles ; ils se sont vu également présenter les moyens très diversifiés d'une Section des Moyens Spécialisées des CRS, avec notamment la démonstration d'un « Engin Lanceur d'Eau ».

Deux autres sessions de formation se sont également

déroulées avec succès, depuis cette date et d'autres sont d'ores et déjà programmées pour la fin de l'année 2016 à la demande du Secrétariat Général du Ministère et du Préfet Hubert Weigel, nouveau coordonnateur des formations.

La programmation a sensiblement évolué à cette occasion, pour introduire la thématique des tueries de masse, en bénéficiant notamment de l'analyse et du retour d'expérience du commissaire divisionnaire Éric Heip, Chef-adjoint du RAID-FIPN.

Un des stagiaires témoigne : "les enseignements retirés de ces journées sont très utiles et opérationnels, notamment le retour d'expérience du "grand témoin". Je recommande vivement ce stage qui devrait systématiquement faire partie du cursus de formation des préfets nouvellement nommés". Un autre participant raconte : « Ancien préfet délégué pour la défense et la sécurité (...) j'avais quelques notions. Pour autant, le stage était très riche. Il constitue une excellente formation qui amène un complément de compétence indispensable ».

L'organisation de telles formations est pour l'École Nationale Supérieure de la Police un enjeu majeur. L'établissement public, habitué à croiser les approches sur ces thématiques, se dit fier d'avoir été choisi pour former ces hauts fonctionnaires, dont l'expérience de décideurs publics apporte une forte plus-value aux débats sur la sécurité intérieure.

Le déroulement d'un tel stage est toujours l'occasion d'échanges de très haute tenue, gages pour les stagiaires de qualité dans l'enseignement, et qui requièrent des intervenants et des formateurs une grande réactivité et une exigence permanente de remise à jour des connaissances.

C'EST ÉGALEMENT L'OCCASION POUR L'INSTITUTION D'UNE RECHERCHE CONSTANTE DE PERFECTION DANS SES ENSEIGNEMENTS

Elle sait aussi faire bénéficier en retour à ses stagiaires, du savoir-faire d'une institution, la Police Nationale, très exposée sur le territoire national aux exigences de l'ordre public, qui ont pris ces derniers mois une nouvelle ampleur.

La tenue à l'ENSP, creuset de la formation de générations de Commissaire de Police, d'un séminaire portant sur les enjeux de la régulation de l'ordre public pour le corps préfectoral prend tout son sens au regard des liens forts tissés, au quotidien, entre le responsable de l'Ordre Public qu'est le Préfet dans le département et son conseiller pour les questions de sécurité, autorité civile, que représente le commissaire de police.

Cette formation permet enfin des échanges, des rapprochements doctrinaux et techniques sur la question majeure de la sécurité, gage et garantie des libertés publiques et individuelles.

